

Marloie, le 8 février 2018

Compte-rendu de la Commission locale de
développement rural de La Roche-en-Ardenne,
le 7/2/18



Présents :

Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Florence Bosquée, Michel Burhain, Henri Collard, Christiane Collinet, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Charles Louis, Anne Mottet, Pascal Lucas, Claude Peremans, Laetitia Piroton, Philippe Poncelet, Michel Burhain, Pascal Roger, Patrick Volvert, Charles Louis, Eric Thomas, Hubert Batteux *membres de la CLDR* ;

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, *bureau d'études Orthogone* ;

Claire Gauthier, Catherine Servotte, Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie* ;

Excusés :

Séverine Georges, Julie Sacré, Véronique Poncelet, Léon André, Christian Cloës, Albert Gillet, Etienne Jacques, Michaël Bouvy, Paul Deville, Alexandre Poncin

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants et passe la parole à Catherine Servotte qui présente l'ordre du jour.

1. Présentation des membres de la CLDR (suite)

Vu la prime jeunesse de la CLDR, les agents de la FRW ont annoncé à la dernière réunion des moments de présentation conviviaux pour faire davantage connaissance.

Aussi, les participants sont invités à participer au jeu « par ici, par là » pour apprendre à mieux se connaître : une série de questions leur sont posées (Dans quel village habitez-vous ?, Quel âge avez-vous ?, Avez-vous déjà manqué le carnaval ?, etc) et les réponses possibles sont affichées aux différents coins de la salle. Les participants se déplacent pour se poster près de l'affiche correspondant à leur réponse. La FRW attire l'attention de la CLDR sur les catégories les moins bien représentées et rappelle qu'il faudra y être particulièrement attentif lors des discussions et décisions tout au long de l'opération.

2. Approbation du compte-rendu de CLDR du 17/1/18

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A noter que le Règlement d'ordre intérieur sera présenté au Conseil communal le 20/2/18. Les membres de la Commission en recevront un exemplaire à la réunion suivante sur demande (en effet, le ROI envoyé avec l'invitation de la 1^{ère} réunion est identique à celui approuvé par le Conseil communal).

3. Diagnostic du territoire

La FRW rappelle le processus qui occupera la CLDR dans les mois à venir.

3.1. Principes du diagnostic et méthode de travail

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

- I. Diagnostic**
Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).
- II. Enjeux**
Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.
- III. Stratégie**
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.
- IV. Actions**

La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

3.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone

Avant de se lancer dans le vif du sujet des AFOME, Orthogone présente globalement le plan de secteur de la commune tandis que les agents de la FRW expliquent le schéma de structure communal et l'opération de rénovation urbaine, deux outils importants et récents, et dont les conséquences sur le territoire devraient être remarquées cette prochaine décennie.

Le SSC (schéma de structure communal)

Nouvelle appellation : schéma de développement communal.

Il s'agit d'un document stratégique du développement durable de l'ensemble du territoire communal dont les points forts sont : orientation, évaluation, gestion, programmation.

Cet 'outil' permet à la commune de décider sur le long terme comment elle souhaite aménager son territoire, de manière plus fine et nuancée que le plan de secteur. Les orientations permettent de garantir la cohérence des décisions communales liées à l'aménagement du territoire, et facilitent la mise en œuvre des projets communaux.

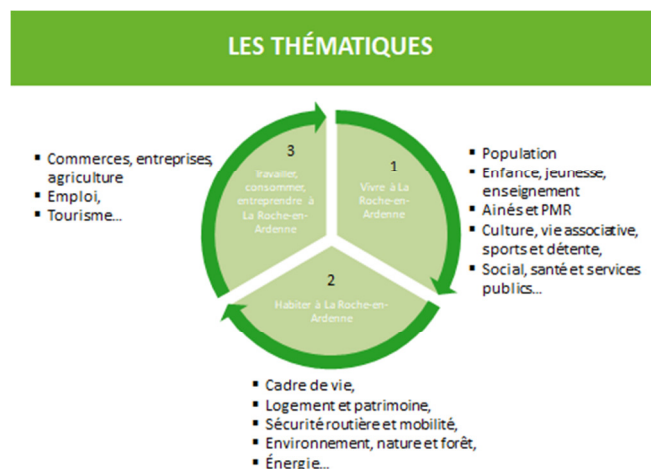
L'opération de rénovation urbaine

Il s'agit d'une politique régionale visant à restructurer, assainir et réhabiliter les centres urbains. Comme pour les PCDR, la mise en œuvre d'un plan de rénovation urbaine ouvre la voie à des subsides régionaux permettant d'améliorer l'habitat (maintien & développement de la population) et de renforcer les dynamiques socio-économiques et culturelles, dans le respect des caractéristiques architecturales et culturelles locales.

Les objectifs du plan de rénovation de La Roche sont : retrouver le rôle polarisateur de La Roche au sein de son bassin de vie, ramener le logement au centre-ville, diversifier et améliorer l'offre commerciale, touristique et culturelle. Enfin, les projets de rénovation urbaine sont inscrits dans une programmation pluriannuelle, et impliquent une participation des habitants. Les interventions programmées concernent le logement, les espaces publics, la mobilité, le commerce...

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche.

Le bureau d'études Orthogone présente la thématique « Habiter à La Roche », structurée en 5 points. Un dernier thème (relatif à l'économie) sera présenté le 7 mars prochain. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.



En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade. Pour l'essentiel, il s'agit de questions liées à la signification des acronymes (par ailleurs détaillés en annexe) mais il y a aussi les quelques remarques suivantes :

- ❖ Certains membres de la CLDR n'avaient pas conscience et s'étonnent du nombre de logements vides à La Roche centre !
- ❖ Quelle est la différence entre la rénovation urbaine et le PCDR ? Les enjeux sont-ils les mêmes ou pas ? Les deux politiques peuvent se mêler et se renforcer : l'habitat à LR centre semble être un point commun car c'est un gros « nœud » détecté dans la rénovation urbaine et c'est aussi un sujet revenu lors des consultations et ce jour, en CLDR.
- ❖ La CLDR réagit sur le prix de l'immobilier: pourquoi le prix des maisons à La Roche centre est-il bas ? Pourquoi est-ce une faiblesse ? L'auteur répond qu'en contactant un notaire, lors d'une dernière vente publique, une maison a été vendue à 40.000 euros ! Selon Orthogone, un prix bas dans l'immobilier signifie un bâti qui n'est pas de bonne qualité, ce à quoi une partie de la CLDR réagit : les deux ne sont pas forcément liés (voir complément dans le tableau AFOME annexé).

Les participants sont ensuite invités à réagir en plénière à propos des différents constats posés par le bureau d'études et la population. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les propos, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes...

Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

4. Divers

4.1. Prochaines CLDR

- Mercredi 7/3 : suite et fin du croisement des données 'Travailler à La Roche'
- Mercredi 18/4 : texte du diagnostic partagé et ébauche de stratégie
- Mercredi 16/5 : suites de la stratégie + invit' du PNDO + suites réunion
- **NOUVEAU ! Samedi 2/6 : inter CLDR La Roche-Rendeux**

4.2. Rencontre du Conseil communal des enfants (29/1)

La FRW a récemment rencontré les membres du conseil communal des enfants. Une première consultation a été réalisée en séance, mais chacun est chargé de réitérer l'exercice avec ses camarades de classe et l'aide du professeur. Les résultats de ces réflexions nous parviendront prochainement. Les thèmes les plus fréquemment abordés par les conseillers en herbe sont la propreté, la sécurité routière, les espaces publics et sportifs... avec des actions à la clé. Au moment d'aborder les projets du PCDR, il est évident que des liens seront faits entre les idées des deux commissions.

4.3. Appels à projet

La FRW relaie deux appels très proches qui peuvent déjà être saisis pour réaliser des petits projets :

❖ « Générations solidaires » – L' Avenir

Il s'agit de promouvoir et soutenir les initiatives citoyennes valorisant le lien social entre les générations et améliorant la vie quotidienne de chacun. Les projets doivent être portés par des collectifs de citoyens (avec au moins un jeune de moins de 26 ans), associés de manière formelle ou informelle, mais pas par des communes, ni CPAS... Chaque projet retenu pourra bénéficier de 5 à 10.000 € et les candidatures sont à rentrer pour le 15 mars 2018. Plus d'informations sur le site <http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/>

❖ Un appel à venir (courant mars 2018) : « Vis mon village » - Fondation Roi Baudouin. La FRW tiendra la CLDR au courant

4.4. Grand nettoyage de Printemps - AIVE (23 > 25 mars)

La FRW invite la CLDR à y prendre part et rappelle que la Commune cherche des ambassadeurs de la propreté (parrainer des rues, chemins, promenades...) ▶ Plus d'infos auprès de Josette Fauconnier (084/24.50.65).

4.5. Fiches de présentation + photos

La FRW demande aux membres si chacun a bien rendu sa fiche d'identité complétée d'une photo. Après, Jean-Michel Bodelet pourra donner le « bottin » compilé à chacun des membres.

La FRW clôture la rencontre et remercie la Commission pour sa participation.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,
Agents de développement à la FRW

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Cadre de vie & Aménagement du territoire	<p>Cadre de vie vert et de qualité (villages, forêts, rivières, paysages-inventaire ADESA...)</p> <p>Relief et biodiversité</p> <p>Centre-ville attractif + piétonnier + au cœur de la nature / Parcs Deister et Rompré // fleurissement + espaces publics dans tous les villages</p> <p>Structures & outils de gestion, d'entretien et de valorisation</p> <p>Archi communal, SSC, charte urbanistique, rénov. urbaine, lignes de conduite du PNDO</p> <p>Abrogation du PCA au Ban d'Ortho</p>	<p>Nombreux chalets défigurant la vallée de l'Ourthe (Ortho)</p> <p>Campings en vallée de l'Ourthe (zone inondable)</p> <p>Extensions agricoles peu intégrées + nouveaux bâtiments peu intégrés et étalement villageois en ruban</p> <p>Pas de force obligatoire de la charte urbanistique</p> <p>Nuisances (déchets, pollutions visuelles, sonores, incivisme...notamment lors d'événements sportifs)</p> <p>Dispositifs de signalisation et de communication</p> <p>Espaces publics – entrées de villages peu attractifs</p>	<p>Schéma de structure (devenir chalets...)</p> <p>La Roche = pôle secondaire au SDT</p> <p>Rédaction nouvelle charte paysagère PNDO</p> <p>CCATM // MUFA // Cellule urbanisme PNDO</p>	<p>Dossier carrière: nuisances ?</p> <p>Difficulté de trouver des logements à 3 chambres</p>	<p><i>Augmentation de l'attractivité du centre-ville surtout en termes de logement</i></p> <p><i>Intégration des nouvelles constructions dans le bâti existant, rural et urbain</i></p> <p><i>Maintien de la qualité des ressources et du cadre de vie agréable, càd visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire (= Obj.1 du PNDO) ???</i></p> <p><i>Limitation de l'étalement urbain</i></p>
Réactions, corrections, ajouts...	<p>Les agriculteurs façonnent les paysages, en plus de leur rôle économique. Ils étaient présents avant les autres (chacun doit avoir le respect de l'autre ▶ idée de projet : une charte du bien vivre ensemble)</p>	<p>- L'adjectif « défigurant » relatif aux chalets est un peu fort ▶ à nuancer : les chalets représentaient une plaie un temps mais s'intègrent dans la nature depuis que celle-ci a repris ses droits.</p> <p>- Le caractère non intégré des extensions agricoles est aussi à nuancer : toutes ne posent pas un souci, certaines jurent par leur taille, mais il y a un travail d'intégration effectué avec de la végétation.</p> <p>- Il y a une conscientisation des nuisances apportées par les gîtes au niveau communal et régional : on impose aux futurs gîtes de prévoir un référent sur place et des places de parking mais quid des gîtes déjà existants ? Idée à creuser !</p>	<p>Dans le SDT (schéma régional de développement territorial), qui n'est pas encore approuvé, il n'est plus question de pôle majeur ni mineur. Par contre, le Bourgmestre se bat pour que La Roche soit repris comme pôle touristique, au même titre que Bastogne, en soulignant que La Roche est bien plus fort en nuitées que Bastogne.</p>		
Acronymes	<p>ADESA : Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents, asbl chargée de l'inventaire des paysages</p> <p>PNDO : Parc naturel des deux Ourthe</p> <p>SSC : Schéma de structure communal</p> <p>PCA : Plan communal d'aménagement qui permet à une commune d'organiser en détail l'aménagement d'une partie de son territoire et de préciser, voire réviser, le plan de secteur</p>		<p>SDT : Schéma de développement territorial</p> <p>CCATM : Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité</p> <p>MUFA : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne</p>		

<p>Logement et patrimoine</p>	<p>Bâti de qualité dans les villages Richesses patrimoniales : château, sites archéos, MPS, PPPW, Cheslé</p> <p>Projet de maison de quartier au musée des Grès (avec MT, SI, la commune, le Purnalet, les jeunes via Mic-Ados et le Miroir vagabond) + 1 potier intéressé</p> <p>Rénovation grands bâtiments via tourisme</p> <p>Taxe communale sur les logements inoccupés</p> <p>Potentiel constructible (Warempage, Beausaint, Vecmont et Bérismenil)</p> <p>Projets logement : Pafy (80 logements), Hadja (la Commune a procédé à l'acquisition), Evêts</p> <p>Projets de logements publics</p> <p>Opération de rénovation urbaine</p> <p>Pas d'HP dans les campings</p> <p>Prix des terrains attractifs par rapport aux autres communes</p>	<p>Extensions du bâti aux entrées de villages en rupture avec le bâti local</p> <p>Cheslin à Warempage (pas mis en valeur), Hérou</p> <p>Quelques logements insalubres dans le centre-ville + Qualité du logement moindre à LR centre</p> <p>Dispos foncières LR</p> <p>Faible accroissement du logement récent</p> <p>Manque de logements 'et d'aides*' aux jeunes qui veulent construire</p> <p>Peu de logements publics. Peu de partenariats avec l'AIS</p> <p>Pression sec. résidences dans certains villages</p> <p>Prix maisons : hauts dans les villages et bas à LR centre</p>	<p>Tourisme</p> <p>Opération de rénovation urbaine</p>	<p>Perte d'identité rurale (équilibre autochtones/autres)</p> <p>Bulle immobilière dans certains villages (Cielle)</p> <p>Chute du prix de l'immobilier à LR</p>	<p><i>Dvlpt de logements adaptés à l'évolution de la population (petits, familles, tremplin) et ses revenus</i></p> <p><i>Maintien de l'identité rurale des villages / Entretien et valorisation des patrimoines</i></p> <p><i>Mise en place d'une politique d'accès à la propriété pour les jeunes</i></p>
<p>Réactions, corrections, ajouts...</p>	<p>*Le Bourgmestre précise qu'au Pafy, la commune réserve 20 lots à 30€/m² sous certaines conditions (ex : un 1^{er} bien, être domicilié dans la commune, etc) donc les jeunes sont visés. Dans les villages, il faut être conscient des coûts d'équipement des terrains (eau, voirie, électricité...) qui sont à charge du maître d'œuvre et qui représentent un frein à l'achat.</p>	<p>- Pourquoi le prix des maisons à La Roche est-il une faiblesse ? Pourquoi LR centre n'est pas attractif ? Un membre de CLDR s'interroge : qu'est-ce qui rend une rue belle à LR, où on a envie de vivre ? Ce n'est pas parce qu'un logement est beau qu'il est habitable ; un objectif du logement est de rendre le lieu humain, habitable. Un autre membre enchaîne : c'est un luxe d'habiter à LR centre et on peut aussi trouver de l'intérêt à y habiter : proximité des commerces, écoles, sans devoir utiliser l'auto... Vu le caractère cyclique de la vie, il y aura peut-être un renouvellement naturel à court terme (cf. gentrification des quartiers 'pauvres' dans les villes). Il est un fait que l'habitat à LR est difficile (coincé entre les rochers et la rue, etc) mais il y a moyen de faire du logement attractif.</p>	<p>- Si le prix des habitations est bas à LR centre, alors il faut y attirer les jeunes et en faire une opportunité</p>		<p>Le Bourgmestre complète : des petites villes françaises comme Cassis ou Rocamadour connaissent les mêmes difficultés que La Roche centre au niveau de l'habitat et l'enjeu est de détecter comment rendre les quartiers habitables et agréables (les maisons près du château ne sont accessibles que par les commerces ▶ aménager des accès).</p>
<p>Acronymes</p>	<p>MPS : murs en pierres sèches PPPW : petit patrimoine populaire wallon MT : maison du tourisme HP : habitat permanent (désigne les personnes qui habitent dans un camping en permanence)</p>	<p>AIS : agence immobilière sociale</p>	<p>-</p>		

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Environnement	<p>Environnement exceptionnel / Nombreux sites protégés : 6 zones Natura 2000, 2 réserves naturelles, 17 sites d'intérêts</p> <p>Qualité environnementale remarquable de l'Ourthe (site de baignade)</p> <p>% EH eaux collectées et traitées : 73% ; Tenneville : 22%</p> <p>Nbreux acteurs: PNDO, DNF, CRO</p> <p>Nbreux projets menés ou en cours : Riparia, plan maya, Deister, gestion différenciée, OCRP, lutte invasives</p> <p>LR = commune pionnière depuis 2013 dans la suppression des pesticides</p> <p>De nombreuses berges de l'Ourthe dans leur état naturel</p> <p>La forêt est un élément majeur niveau paysager, identitaire, touristique</p>	<p>Pression du tourisme + cyclistes + courses récurrentes sur l'environnement (poubelles, kayaks...) / manque d'entretien (commune et privés)</p> <p>Déchets ménagers (LR : 207,9 kg/hab./an ; Wall : 146,9 kg ; Houff: 140,9 kg)</p> <p>Pas de PCDN</p> <p>Persistence des invasives : balsamines</p> <p>La forêt subit une pression de la part de ses différents utilisateurs / déboisement excessif</p> <p>Gibier en surdensité</p>	<p>Développement d'activités éco-responsables</p> <p>CR Ourthe</p> <p>Gestion coordonnée entre acteurs et vision partagée: DNF (nouveau plan de gestion en préparation), GAL, PNDO, CRO...</p>	<p>Développement touristique au détriment de l'environnement</p> <p>Nouveau plan de gestion DNF / Code forestier ??</p>	<p>Préservation, entretien et mise en valeur des sites, des paysages et de la biodiversité (gestion de la pression touristique)</p> <p>Renforcement de l'intégration des pratiques agricoles et forestières</p> <p>Amélioration de la propreté publique</p> <p>Traitement des eaux usées dans les villages</p>
Réactions, corrections, ajouts...	<p>Le traitement des eaux usées (en zones d'épuration individuelle) n'est-il pas un vœu pieu ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a encore beaucoup de dépôts de déchets et le paysage en souffre. Certaines choses sont dues à la pauvreté, certaines personnes se défendent en disant que ça leur 'appartient', qu'elles sont chez elles... Il manque un vivre ensemble (solidarité) qui n'est pas facile mais quelle marge de manœuvre a-t-on ? Or, les actions en matière de propreté publique existent et sont nombreuses ! Donc ce qui manque, c'est l'éducation, la sensibilisation, c'est le B.A.BA à retrouver dans tout ! - Le Bourgmestre souhaite relativiser les chiffres des déchets ménagers : l'AIVE fait ses calculs à partir de 8000 hbts, or La Roche n'en compte que 4300 donc selon lui, il faut diviser les kg de déchets récoltés par deux. - Selon le Bourgmestre, les avancées sont importantes à LR en termes d'environnement mais ne sont pas forcément visibles. Le souci est que la propreté est une affaire subjective : certains sont partisans d'un gazon anglais et d'autres ne sont pas contre un peu de mauvaise herbe. 	-		
Acronymes	<p>CRO : Contrat rivière Ourthe</p> <p>RIPARIA : rives idéales & paysages authentiq. restaurés en intégrant tous les acteurs</p> <p>OCRP : Opération commune et rivière propres</p>	<p>PCDN : Plan communal de développement de la nature</p>	<p>GAL : Groupe d'action locale</p>		

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Energie	<p>Initiatives commune : PAED, écopasseur, panneaux photovoltaïques prévus dans 2 écoles... + sensibilisations dans les écoles</p> <p>Ressources énergétiques (soleil, eau, vent, bois...)</p> <p>La commune diminue sa consommation électrique depuis 2010</p>	<p>Peu de valorisation énergétique des ressources locales</p> <p>Peu de primes communales disponibles et octroyées</p>	<p>Primes provinciales et régionales</p> <p>Ligne conduite PNDO + éoliennes privées et trackers solaires interdits (sauf panneaux au sol pour consommation du ménage)</p> <p>Le PNDO n'a pas de cellule énergie !</p> <p>Projet énergie GAL</p> <p>Projets de l'ADL</p> <p>Piste d'un réseau de chaleur 'bois' au quartier 'Evêts'</p>	<p>Précarité énergétique des ménages moins favorisés et des aînés</p> <p>Prix croissant de l'énergie</p>	<p>Poursuite de l'engagement et des actions sur la production d'énergie à partir des ressources locales et réduction consos</p>
Réactions, corrections, ajouts...		<ul style="list-style-type: none"> - Notons la présence de maisons barragistes autosuffisantes au barrage de Nisramont, propriétés de la SWDE. Ces logements inoccupés sont taxés par la commune. - Une idée, abandonnée depuis, a été d'aménager une centrale hydroélectrique à la station de pompage 'au Royen', en jouant sur la différence de niveau entre lac supérieur et inférieur. - Quid de l'embellissement des villages par l'éclairage des églises : n'est-ce pas exagéré de laisser allumer toute la nuit ? 			
Acronymes	<p>PAED : Plan d'actions en faveur de l'énergie durable dans lequel La Roche s'est engagé. Ce plan vise entre autres à diminuer les émissions de CO² et augmenter la part des énergies renouvelables</p>		<p>GAL : Groupe d'action locale</p> <p>ADL : Agence de développement local</p>		

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
Mobilité et sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne localisation par rapport aux grands axes (N4 – E25)... quand on a une voiture ! - Voie lente Hotton-La Roche en cours de finalisation - LR : offre parkings + commu sur parkings OK - Présence du Proxibus + services pr événements - Passagers du pays - 2 autos (famille en réinsertion) via Integra + - Luxcovoiturage remplacé par Carpool pour le covoiturage + DAMIER ? - Réseau vicinal dense (306 km de voirie communale) - Plan Com. de Mobilité prolongé de 5 ans (2004-2014) + Conseiller en mobilité - Schéma de structure - Projet rénovation urbaine - Stats accidents + routes ??? à préciser 	<ul style="list-style-type: none"> - Macro accessib. et situation géog.: services, emplois... - Réseau cyclable utilitaire inexistant : pas de pistes cyclo ou parkings vélo - Relief : problème pour la mobilité douce - Offre des TEC insuffisante (équipements, offre bus, train, publics, horaires...) - Peu de succès du Proxibus - Charges d'entretien de voiries importantes - Accès et mobilité PMR problém. ds certains bât. publics et sur les quais - Stats accidents + route ??? à préciser 	<ul style="list-style-type: none"> Projets points nœuds GAL – PNDO + Province Fréquentation touristique ? PICM (pas en cours mais une opportunité mais le PCM est prolongé de 5 ans) Plan rénovation RN en cours Carpool ? 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des acteurs Tout à l'auto ! 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux déplacements des pers. non motorisées Augmentation de l'offre en transports publics et correspondances (gare de Marloie et axes majeurs) Renforcement de la sécurité routière
Réactions, corrections, ajouts...	<p>C'est un choix écologique et économique de la Commune de ne pas utiliser de chlorure sur les routes en hiver</p> <p>Liaisons TEC vers les deux gares : une ligne vers Melreux et une autre vers Marloie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la route Bérismenil-Samrée n'est pas mieux traitée en hiver ? C'est la route la plus au Nord, plus sujette à la neige et au verglas, fréquentée par des bus scolaires... De +, cette route est sans marquages longitudinaux au sol, souvent utiles en cas de brouillard... - La commune a choisi de ne plus utiliser de sel pour le traitement des routes, c'est un choix écologique et économique. Les km de voiries à traiter sont énormes, et les services ne peuvent pas être partout en même temps. - L'utilisation des transports en commun n'est-elle pas question de culture ? On demande plus facilement à ses voisins... - Si LR veut affirmer son rôle polarisateur, il faut que les transports en commun y arrivent, atout également pour les écoles... - Tenneville est mieux positionné, accès à Marche et Bastogne via le bus express - L'accès vers Marche est plus aisé que vers Bastogne. Pourquoi ? - Les correspondances des bus avec les trains à Melreux sont catastrophiques (à 3 min. près...) - La sécurité routière, on en est tous garants. C'est une question d'éducation et de respect. - En fonction du lieu où on se trouve dans la commune, on va plutôt vers Marche, Bastogne, voire Liège. 			
Acronymes	DAMIER : service centralisant les initiatives de mobilités sur la province de Luxembourg				

